

| Unité d'embauche | Emploi | Description | Sigle de cours | Titre du cours | Description | Statut | Description d'EQE | Description du cours |
|------------------|--------|-----------------------|----------------|---|-------------|--------------------------------|---|---|
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | IDV6033 | Évaluation en basse vision | EQE | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine de la déficience visuelle. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine de la déficience visuelle. | Ce cours examine les méthodes d'évaluation disponibles pour évaluer le fonctionnement du système visuel des personnes atteintes d'une déficience visuelle. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | IDV6035 | Intervention en BV II : Aides optiques | EQE | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine de la déficience visuelle. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine de la déficience visuelle. | Exploration des stratégies visuelles optimisant la vision des enfants, des adultes et des personnes âgées par l'utilisation d'aides optiques ou de systèmes de grossissement. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM1252 | Travaux pratiques d'optique ophtalmique 1.1 | EQE | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme d'opticien d'ordonnances (DEC en orthèses visuelles). Détenir un permis de l'Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ainsi que d'encadrement d'étudiants de niveau universitaire. | Travaux pratiques portant sur la nature et l'analyse des verres ophtalmiques sphériques, prismatiques, astigmatiques, cylindriques et toriques. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM2154 | Optométrie préclinique 2.2 | EQE | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Travaux pratiques d'optométrie sur différentes techniques de l'examen oculovisuel : évaluation des mouvements oculaires, des déviations oculaires, de la fusion sensorielle et motrice, de l'accommodation. Consolidation des acquis. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|-----------------------|---------|---|-----|--------------------------------|---|--|
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM2254 | Travaux pratiques d'optique ophtalmique 2.2 | EQE | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme d'opticien d'ordonnances (DEC en orthèses visuelles). Détenir un permis de l'Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ainsi que d'encadrement d'étudiants de niveau universitaire. | Travaux pratiques portant sur les normes de conformité des produits ophtalmiques, la réparation de montures ophtalmiques, leur préparation (habillage, alignement) et leur ajustement. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM3152 | Techniques diagnostiques avancées en optométrie | EQE | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Travaux pratiques portant sur des techniques avancées d'examen oculovisuel : tests reliés à la sécheresse oculaire, imagerie ophtalmique, retrait de corps étrangers, tests auxiliaires. Consolidation des acquis. Cours équivalent(s) : OPM2114 |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM3353 | T.P. en lentilles cornéennes de spécialité | EQE | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>LENTILLES CORNÉENNES</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Travaux pratiques sur les principes et les méthodes d'adaptation de lentilles cornéennes de spécialité et les lentilles sclérales. Cours équivalent(s) : OPM3309 |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|-----------------------|---------|--------------------------------------|-----|--------------------------------|--|--|
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM4751 | Stage en optométrie de 1re ligne 4.1 | EQE | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stage en optométrie de première ligne à la Clinique universitaire de la vision. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM4752 | Stage en optométrie de 1re ligne 4.2 | EQE | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stage en optométrie de première ligne à la Clinique universitaire de la vision. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM4851 | Stage en optométrie spécialisée 4.1 | EQE | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|-----------------------|---------|-------------------------------------|-----------------------------|--------------------------------|---|--|
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM4851 | Stage en optométrie spécialisée 4.1 | EQE2 - Orthoptique | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>ORTHOPTIQUE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM4851 | Stage en optométrie spécialisée 4.1 | EQE3 - Lentilles cornéennes | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>LENTILLES CORNÉENNES</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|-----------------------|---------|--------------------------------------|------------------------------|--------------------------------|--|--|
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM4851 | Stage en optométrie spécialisée 4.1 | EQE4 - Contrôle de la myopie | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>CONTRÔLE DE LA MYOPIE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5751 | Stage en optométrie de 1re ligne 5.1 | EQE | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stage en optométrie de première ligne à la Clinique universitaire de la vision. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|-----------------------|---------|--------------------------------------|----------------------------|--------------------------------|--|---|
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5751 | Stage en optométrie de 1re ligne 5.1 | EQE2 - Optique Ophtalmique | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>OPTIQUE OPHTALMIQUE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stage en optométrie de première ligne à la Clinique universitaire de la vision. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5752 | Stage en optométrie de 1re ligne 5.2 | EQE | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stage en optométrie de première ligne à la Clinique universitaire de la vision. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5752 | Stage en optométrie de 1re ligne 5.2 | EQE2 - Optique Ophtalmique | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>OPTIQUE OPHTALMIQUE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stage en optométrie de première ligne à la Clinique universitaire de la vision. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|-----------------------|---------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|---|--|
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5851 | Stage en optométrie spécialisée 5.1 | EQE | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5851 | Stage en optométrie spécialisée 5.1 | EQE10 - Regard collectif | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>REGARD-COLLECTIF</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|-----------------------|---------|-------------------------------------|-----------------------------|--------------------------------|--|--|
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5851 | Stage en optométrie spécialisée 5.1 | EQE11-Communautaire interne | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>COMMUNAUTAIRE INTERNE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5851 | Stage en optométrie spécialisée 5.1 | EQE12 - Contrôle myopie | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>CONTRÔLE MYOPIE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|-----------------------|---------|-------------------------------------|----------------------------|--------------------------------|---|--|
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5851 | Stage en optométrie spécialisée 5.1 | EQE13 - Vision sportive | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>VISION SPORTIVE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5851 | Stage en optométrie spécialisée 5.1 | EQE14-Ophtalmologie rétine | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>OPHTALMOLOGIE RÉTINE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|-----------------------|---------|-------------------------------------|-----------------------------|--------------------------------|--|--|
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5851 | Stage en optométrie spécialisée 5.1 | EQE15-Ophtalmo IL/Cataracte | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>OPHTALMOLOGIE IL/CATARACTE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5851 | Stage en optométrie spécialisée 5.1 | EQE16 - Basse vision (INLB) | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>BASSE VISION (INLB)</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|-----------------------|---------|-------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|--|--|
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5851 | Stage en optométrie spécialisée 5.1 | EQE17-Rétinopathie diabétique | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5851 | Stage en optométrie spécialisée 5.1 | EQE18-Télé-optométrie | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>TÉLÉ-OPTOMÉTRIE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|-----------------------|---------|-------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--|--|
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5851 | Stage en optométrie spécialisée 5.1 | EQE2 - Optométrie pédiatrique | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>OPTOMÉTRIE PÉDIATRIQUE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5851 | Stage en optométrie spécialisée 5.1 | EQE3 - Vision bino Orthoptique | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>VISION BINOCULAIRE ORTHOPTIQUE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|-----------------------|---------|-------------------------------------|----------------------------|--------------------------------|---|--|
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5851 | Stage en optométrie spécialisée 5.1 | EQE4 - Sécheresse oculaire | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>SÉCHERESSE OCULAIRE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5851 | Stage en optométrie spécialisée 5.1 | EQE5- Lentilles cornéennes | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>LENTILLES CORNÉENNES</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|-----------------------|---------|-------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|---|--|
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5851 | Stage en optométrie spécialisée 5.1 | EQE6 - Optométrie gériatrique | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>OPTOMÉTRIE GÉRIATRIQUE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5851 | Stage en optométrie spécialisée 5.1 | EQE7 - Basse vision | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>BASSE VISION</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|-----------------------|---------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|--|--|
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5851 | Stage en optométrie spécialisée 5.1 | EQE8 - Électrodiagnostic | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>ÉLECTRODIAGNOSTIC</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5851 | Stage en optométrie spécialisée 5.1 | EQE9 - Neuro-optométrie | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>NEURO-OPTOMÉTRIE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|-----------------------|---------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|---|--|
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5852 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5852 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE10 - Regard collectif | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>REGARD-COLLECTIF</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|-----------------------|---------|-------------------------------------|-----------------------------|--------------------------------|--|--|
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5852 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE11-Communautaire interne | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>COMMUNAUTAIRE INTERNE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5852 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE12 - Contrôle myopie | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>CONTRÔLE MYOPIE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|-----------------------|---------|-------------------------------------|----------------------------|--------------------------------|---|--|
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5852 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE13 - Vision sportive | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>VISION SPORTIVE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5852 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE14-Ophtalmologie rétine | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>OPHTALMOLOGIE RÉTINE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|-----------------------|---------|-------------------------------------|-----------------------------|--------------------------------|--|--|
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5852 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE15-Ophtalmo IL/Cataracte | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>OPHTALMOLOGIE IL/CATARACTE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5852 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE16 - Basse vision (INLB) | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>BASSE VISION (INLB)</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|-----------------------|---------|-------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|--|--|
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5852 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE17-Rétinopathie diabétique | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5852 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE18-Télé-optométrie | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>TÉLÉ-OPTOMÉTRIE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|-----------------------|---------|-------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|---|--|
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5852 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE2 - Optométrie pédiatrique | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>OPTOMÉTRIE PÉDIATRIQUE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5852 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE3 - Vision bino Orthoptique | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>VISION BINOCULAIRE ORTHOPTIQUE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|-----------------------|---------|-------------------------------------|----------------------------|--------------------------------|---|--|
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5852 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE4 - Sécheresse oculaire | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>SÉCHERESSE OCULAIRE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5852 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE5- Lentilles cornéennes | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>LENTILLES CORNÉENNES</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|-----------------------|---------|-------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|---|--|
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5852 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE6 - Optométrie gériatrique | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>OPTOMÉTRIE GÉRIATRIQUE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5852 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE7 - Basse vision | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>BASSE VISION</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|-----------------------|----------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|--|--|
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5852 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE8 - Electrodiagnostic | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>ÉLECTRODIAGNOSTIC</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM5852 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE9 - Neuro-optométrie | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>NEURO-OPTOMÉTRIE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision et dans les cliniques satellites de l'École d'optométrie. |
| R0100U | 42061 | Chargé(e) de clinique | OPM6040A | Optométrie contemporaine 1.1 | EQE | Provisoire | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine ou une des qualifications suivantes : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de résidence de 2e cycle en optométrie. Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir une maîtrise en sciences de la vision. Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir un PhD en sciences de la vision. | Cours visant la mise à niveau et le développement de connaissances pratiques et cliniques en soins oculovisuels de première ligne dans un contexte nord-américain. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|--------------------|---------|---|-----|--------------------------------|---|--|
| R0100U | 42051 | Chargé(e) de cours | CSS1900 | Collaboration en sciences de la santé 1 | EQE | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Développement de compétences au travail en équipe clinique et sensibilisation aux différents curriculums des programmes de formation professionnelle reliés au réseau de la santé. |
| R0100U | 42051 | Chargé(e) de cours | CSS2900 | Collaboration en sciences de la santé 2 | EQE | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Initiation, découverte et réflexion sur les divers enjeux et bénéfices de la collaboration interprofessionnelle centrée sur le patient et ses proches. |
| R0100U | 42051 | Chargé(e) de cours | IDV6020 | Fonction visuelle : des atteintes | EQE | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine de la déficience visuelle. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine de la déficience visuelle. | Fonctions visuelles. Croissance et sénescence du système oculo-visuel. Amétropies et Corrections. Anatomie et physiologie oculaire. Maladies oculaires et traitements. |
| R0100U | 42051 | Chargé(e) de cours | IDV6033 | Évaluation en basse vision | EQE | Provisoire-Ajout ordre profes. | <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de maîtrise en sciences de la vision, option intervention en déficience visuelle avec la certification CLVT (Certified Low Vision Therapist) ou de doctorat en optométrie (OD) avec un permis de l'ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Avoir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine. | Ce cours examine les méthodes d'évaluation disponibles pour évaluer le fonctionnement du système visuel des personnes atteintes d'une déficience visuelle. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|--------------------|---------|--|-----|--------------------------------|---|---|
| R0100U | 42051 | Chargé(e) de cours | IDV6035 | Intervention en BV II : Aides optiques | EQE | Provisoire | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine de la déficience visuelle. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine de la déficience visuelle. | Exploration des stratégies visuelles optimisant la vision des enfants, des adultes et des personnes âgées par l'utilisation d'aides optiques ou de systèmes de grossissement. |
| R0100U | 42051 | Chargé(e) de cours | OPM1152 | Amétropies | EQE | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine ou une des qualifications suivantes : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de résidence de 2e cycle en optométrie Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir une maîtrise en sciences de la vision. Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir un PhD en sciences de la vision. | Amétropies sphériques, astigmatisme et presbytie. Classification, aspects biologiques et épidémiologie des amétropies. Acuité visuelle. Suivi des méthodes de correction des amétropies et de contrôle de la progression de la myopie. Remarque : Comporte quelques séances de travaux pratiques. |
| R0100U | 42051 | Chargé(e) de cours | OPM2450 | Évaluation de la vision binoculaire | EQE | Provisoire | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Procédures d'un examen de base de la vision binoculaire. Fonctions visuelles d'accommodation et de convergence; leur relation et leur évaluation clinique. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|--------------------|---------|--|-----|--------------------------------|--|---|
| R0100U | 42051 | Chargé(e) de cours | OPM3051 | Compétences professionnelles en optométrie 3.1 | EQE | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un doctorat de 1er cycle en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir une expérience pratique de trois (3) ans dans le domaine. Détenir une expérience en animation d'ateliers, de séminaires ou d'activités pratiques ou en enseignement du raisonnement clinique et de la communication professionnelle en santé. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un doctorat de 1er cycle en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir un certificat de résidence de 2e cycle en optométrie. Détenir une expérience en animation d'ateliers, de séminaires ou d'activités pratiques ou en enseignement du raisonnement clinique et de la communication professionnelle en santé. | Poursuite du développement des compétences professionnelles relatives à l'exercice de l'optométrie. Raisonnement clinique, apprentissage collaboratif et travaux réflexifs. |
| R0100U | 42051 | Chargé(e) de cours | OPM3052 | Compétences professionnelles en optométrie 3.2 | EQE | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un doctorat de 1er cycle en optométrie (O.D.) et un certificat de résidence de 2e cycle en optométrie, option Santé oculaire ou option Réadaptation du handicap visuel. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir une expérience en animation d'ateliers, de séminaires ou d'activités pratiques ou en enseignement du raisonnement clinique et de la communication professionnelle en santé. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un doctorat de 1er cycle en optométrie (O.D.) et une expérience pratique de trois (3) ans dont un (1) an en santé oculaire, en neuro-optométrie ou en réadaptation du handicap visuel. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir une expérience en animation d'ateliers, de séminaires ou d'activités pratiques ou en enseignement du raisonnement clinique et de la communication professionnelle en santé. | Poursuite du développement des compétences professionnelles relatives à l'exercice de l'optométrie. Raisonnement clinique, apprentissage collaboratif et travaux réflexifs. |
| R0100U | 42051 | Chargé(e) de cours | OPM3153 | Prescription ophtalmique en optométrie | EQE | Provisoire | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Application des lois et règles relatives à l'ordonnance ophtalmique. Facteurs à considérer selon l'amétropie et l'âge. Évaluation et correction de l'anisocornie. Difficulté d'adaptation à une correction ophtalmique: prévention et moyens d'y remédier. |
| R0100U | 42051 | Chargé(e) de cours | OPM3451 | Déséquilibres oculomoteurs | EQE | Provisoire-Ajout ordre profes. | <ol style="list-style-type: none"> Doctorat en optométrie Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. | Étiologie, sémiologie et examen d'une déviation oculaire incommode, anomalies supranucléaires et nystagmus. Déséquilibres oculomoteurs non paralytiques; déviations éso, exo, cycloverticales, anomalies de la convergence et de l'accommodation. Cours équivalent(s) : OPM2407 |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|--------------------|---------|---|-----|--------------------------------|---|--|
| R0100U | 42051 | Chargé(e) de cours | OPM3551 | Traitement pharmacologique de maladies oculaire | EQE | Provisoire | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en pharmacie (Pharm.D) ou en optométrie (O.D.). Détenir une expérience d'au moins trois (3) années en pharmacologie oculaire. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un permis d'exercice de la pharmacie délivré par l'Ordre des pharmaciens du Québec ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec. Détenir une expérience d'au moins trois (3) années en pharmacologie oculaire ou une des combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Certificat de 2e cycle de résidence en optométrie (option santé oculaire). Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision ou en sciences pharmaceutiques (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision ou en sciences pharmaceutiques (diplôme obtenu). | Caractéristiques et usage clinique à des fins thérapeutiques de médicaments oculaires et systémiques : anti-infectieux, antiallergiques et décongestionnants. Mécanismes d'action et prescription. |
| R0100U | 42051 | Chargé(e) de cours | OPM3650 | Astreintes oculovisuelles | EQE | Provisoire | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine ou une des qualifications suivantes : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de résidence de 2e cycle en optométrie. Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir une maîtrise en sciences de la vision. Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir un PhD en sciences de la vision. | Astreintes oculovisuelles et traumatismes oculaires associés à divers milieux. Évaluation de l'asthénopie. Notions d'éclairage et impacts sur la performance et le confort visuels. Promotion et maintien de la santé oculovisuelle. |
| R0100U | 42051 | Chargé(e) de cours | OPM4052 | Compétences professionnelles en optométrie 4.2 | EQE | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un doctorat de 1er cycle en optométrie (O.D.) et un certificat de résidence de 2e cycle en optométrie, option Optométrie communautaire ou option Réadaptation du handicap visuel. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir une expérience en animation d'ateliers, de séminaires ou d'activités pratiques ou en enseignement du raisonnement clinique et de la communication professionnelle en santé. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un doctorat de 1er cycle en optométrie (O.D.) et une expérience pratique de trois (3) ans dont un (1) an en optométrie communautaire ou auprès de populations à besoins particuliers. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir une expérience en animation d'ateliers, de séminaires ou d'activités pratiques ou en enseignement du raisonnement clinique et de la communication professionnelle en santé. | Poursuite du développement des compétences professionnelles relatives à l'exercice de l'optométrie. Raisonnement clinique, travaux réflexifs, simulation de situations cliniques problématiques. |
| R0100U | 42051 | Chargé(e) de cours | OPM4152 | Pratique collaborative en soins oculovisuels | EQE | Provisoire | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années en santé oculaire. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années en santé oculaire ou une des combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Certificat de 2e cycle de résidence en optométrie (option santé oculaire). Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Principes de collaboration en soins oculovisuels. Chirurgies oculaires : indications, critères de référence, soins préopératoires et postopératoires. Lasers, prothèses oculaires, RCR, injections. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|--------------------|---------|---|-----|--------------------------------|---|--|
| R0100U | 42051 | Chargé(e) de cours | OPM4550 | Pathologies oculaires et maladies systémiques | EQE | Provisoire | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années en santé oculaire <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années en santé oculaire ou une des combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Certificat de 2e cycle de résidence en optométrie (option santé oculaire). Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu)." | Usages cliniques des médicaments ophtalmiques et systémiques en optométrie. Maladies systémiques ayant des effets sur l'oeil et la vision. Prise en charge des traumatismes oculaires. Tests de laboratoire en optométrie. Cas cliniques. |
| R0100U | 42051 | Chargé(e) de cours | OPM4652 | Basse vision et réadaptation visuelle 2 | EQE | Provisoire-Ajout ordre profes. | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Épidémiologie et génétique oculaire en basse vision et en réadaptation visuelle. Atteintes fonctionnelles des maladies oculaires. Pratiques collaboratives en basse vision et en réadaptation visuelle. Conduite automobile. Vision artificielle. Remarque : Comporte quelques séances de travaux pratiques. |
| R0100U | 42051 | Chargé(e) de cours | OPM4655 | Optométrie gériatrique | EQE | Provisoire | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années en optométrie gériatrique, en optométrie communautaire ou en réadaptation du handicap visuel. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années en optométrie gériatrique, en optométrie communautaire ou en réadaptation du handicap visuel, ou une des combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Certificat de 2e cycle de résidence en optométrie (option optométrie communautaire ou réadaptation du handicap visuel). Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | Approche multidisciplinaire pour les soins oculovisuels des personnes âgées vulnérables. Aspects psychosociaux du vieillissement. Effets du vieillissement sur les structures oculaires et les fonctions visuelles. Examen optométrique adapté. |

| | | | | | | | | |
|--------|-------|--------------------|---------|--|-----|------------|---|--|
| R0100U | 42051 | Chargé(e) de cours | OPM6005 | Chirurgies réfractives - Aspect clinique | EQE | Provisoire | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires, et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires, et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision. Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision. | Perspectives historiques. Principes et classification des chirurgies réfractives. Modifications optiques et biologiques suivant le type de chirurgie. Gestion clinique pré et postopératoire. Cas cliniques. |
| R0100U | 42051 | Chargé(e) de cours | OPM6023 | Diagnostics et traitements avancés | EQE | Provisoire | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | éléments de diagnostic et de traitements des maladies de l'oeil et anomalies des voies visuelles. Pathologies oculaires associées aux maladies systémiques et aux médicaments. Gestion et cogestion multidisciplinaire des problèmes oculaires. Remarques: Cas cliniques et discussions. |